

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. LES ETCHEMINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **28 août 2018**, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

Après la prière d'usage et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet  
Siège #2 - Thérèse Blanchet  
Siège #3 - Richard Pouliot  
Siège #4 - Marcel Bégin  
Siège #5 - Jocelyn Pouliot  
Siège #6 - Rachel Goupil

Absences:

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de M. Adélarde Couture, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 27 août 2018 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, le maire déclare la séance ouverte.

**2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION**

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

180-08-2018

**3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS QUE**  
la Municipalité de Saint-Camille accepte l'ordre du jour de la réunion du 28 août 2018 tel que lu et présenté;

**1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE**

**2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION**

**3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**4 - SUJETS À DISCUTER**

**4.1 - Résolution, emprunt de gré à gré avec Caisse Populaire  
Desjardins des Etchemins**

**4.2 - Fin de la période de mise en candidature et embauche du  
contremaître municipal**

**5 - VARIA**

- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS  
7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

**ADOPTÉE**

**4 - SUJETS À DISCUTER**

**4.1 - Résolution, emprunt de gré à gré avec la Caisse Populaire Desjardins des Etchemins**

Cet item est annulé.

181-08-2018

**4.2 - Fin de la période de mise en candidature et embauche du contremaître municipal**

**CONSIDÉRANT QU'**un comité de sélection a été formé par résolution du conseil municipal avec le consultant, M. Jocelyn Benoît, pour procéder au processus de sélection et d'entrevues des candidats;

**CONSIDÉRANT QUE** trois candidatures ont été déposées lors de la première étape de sélection.

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'analyse faite par le consultant, M. Jocelyn Benoît, c'est M. Éric Prévost qui est le meilleur candidat pour pourvoir ce poste. Par conséquent, il n'y aura pas d'entrevue.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL, QUE** la Municipalité de Saint-Camille embauche, M. Éric Prévost, à titre de contremaître municipal;

**QUE** les modalités d'embauche seront contenues dans un contrat de travail.

**ADOPTÉE,**

**5 - VARIA**

Aucun sujet à discuter.

**6 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

**7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Madame Thérèse Blanchet propose la levée de cette séance extraordinaire à 20h.

\_\_\_\_\_  
Adélarde Couture, maire

\_\_\_\_\_  
Nicole Mathieu, directrice générale